



ECOLE JUST SAUVEUR

Chers parents d'élèves et responsables légaux,

La Commune du Tampon vient d'obtenir la labellisation Cité Éducative pour 10 écoles, 3 collèges, 2 lycées, en alliance avec l'État et l'Éducation Nationale. Cette Cité Éducative a pour but de favoriser la réussite de vos enfants par la mise en place de projets et d'actions.

Dans ce cadre, l'école Just Sauveur met en oeuvre un projet expérimental intitulé :

« Bien être pour bien apprendre ; regards multiples pour favoriser les apprentissages »

Ce projet a pour but de faire intervenir des spécialistes des disciplines : Orthophonie – Psychomotricité – Ergothérapie.

Le but est d'identifier les difficultés des élèves et de proposer une aide aux enseignants mais aussi aux élèves en effectuant des prises en charges durant le temps scolaire.

Attention, il ne s'agit en aucun cas d'une prise individuelle comme cela est parfois demandé par l'école et en aucun cas ces spécialistes ne sont habilités à rédiger des bilans dans le cadre de ce projet expérimental.

Cependant leur aide sera précieuse, tant pour les élèves que pour les enseignants. Ce projet exige également votre implication afin de favoriser la réussite de vos enfants. Votre autorisation de prise en charge est également obligatoire :

J'accepte que mon enfant participe au projet impliquant les disciplines :
Orthophonie – Psychomotricité – Ergothérapie

Je refuse que mon enfant participe au projet impliquant les disciplines :
Orthophonie – Psychomotricité – Ergothérapie

Signature obligatoire :

Une réunion d'information, en présence des spécialistes, est prévue Vendredi 27/01/2023 à 16h15 dans le réfectoire de l'école.

Sachant compter sur votre participation.

Le Directeur - C. BEGUIN